

OFFRANDE
à
Apollon Didyméen

PAR

B. HAUSSOULLIER

PROFESSEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE. — TOME VII)



CHALON-SUR-SAONE

ÉMILE BERTRAND, IMPRIMEUR

5, RUE DES TONNELIERS, 5

—
1905

Bibliothèque Maison de l'Orient



135112

Offrande à Apollon Didyméen

PAR B. HAUSSOULLIER

Grande fut ma surprise, plus grande encore ma satisfaction, quand au mois de janvier 1902, je reçus de M. de Morgan, qui dirigeait alors les fouilles de Suse, une excellente copie d'une inscription grecque archaïque, tout récemment découverte dans la ville royale. J'étais moi-même occupé à réunir les résultats des fouilles que j'avais dirigées en Asie mineure, sur l'emplacement du temple d'Apollon Didyméen, et le lecteur apprendra bientôt quel intérêt particulier présentait pour l'historien de ce sanctuaire la trouvaille de Suse. M. de Morgan ne s'est pas borné à me communiquer le beau texte reproduit à la Planche XXIX, il m'a chargé de le publier : qu'il reçoive ici mes très vifs remerciements.

L'inscription est gravée sur un osselet en bronze massif, qui a été découvert en février 1901, dans une des tranchées de l'Acropole. Tout auprès fut trouvé un lion de bronze, reproduit au Tome VIII, Planche IX.

L'inscription grecque gravée sur le plat de l'osselet est complète à quelques lettres près. Elle doit suffire à nous renseigner sur la provenance grecque du monument, sur sa destination primitive, sur sa forme, enfin sur sa date. Et quand nous saurons d'où il provient, nous apprendrons du même coup pourquoi il a été retrouvé à Suse, à quelle occasion et par qui il y a été transporté¹.

*
*
*

La Planche XXIX est si bien venue, l'héliogravure si nette que j'ai jugé inutile de joindre à cet article une copie de l'inscription en caractères épigraphiques. Or il suffit de se reporter à la planche pour reconnaître aussitôt une inscription de l'Ionie. Non seulement la présence de lettres longues, de l'èta et surtout de l'oméga largement ouvert, mais encore la forme du sigma à quatre branches et du rho, tout trahit à première vue l'origine ionienne du graveur, autant dire du monument lui-même. La lecture du texte confirme et précise ces premières indications.

1. J'ai présenté l'osselet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 9 mars 1902. Voy. *Comptes rendus*, 1902, p. 97.

La rédaction de la dédicace et, au commencement de la ligne 4, le nom du dieu à qui l'offrande est faite nous permettent d'affirmer que l'osselet de Suse a été dédié au grand dieu des Milésiens, Apollon Didyméen et — nous l'allons voir — qu'il a été réellement déposé dans le Didymeion, conformément aux pieuses intentions des donateurs. L'inscription de l'osselet prend donc place dans la série déjà nombreuse des dédicaces didyméennes archaïques, et le rapprochement s'impose avec les textes que nous citerons bientôt.

Mais la trouvaille de Suse n'enrichit pas seulement une série épigraphique : elle présente en elle-même un véritable intérêt historique, en confirmant un précieux témoignage d'Hérodote que tous les savants et particulièrement tous les historiens de l'art grec n'avaient pas accepté tout entier.

On sait quelle place tient dans le récit d'Hérodote la révolte de l'Ionie¹. La défaite des Ioniens et surtout la chute de Milet avaient eu dans tout le monde grec un retentissement considérable : l'écho en durait encore et, à Milet de même qu'à Didymes, les traces du châtement subsistaient quand l'historien des guerres médiques parvint à l'âge d'homme. Il y a donc lieu de croire qu'il s'était renseigné à de bonnes sources. Or, entraîné par l'explication d'un oracle de Delphes qui prédisait le pillage de Milet, l'asservissement des Milésiennes et la perte du temple de Didymes², Hérodote a soin de rappeler qu'après la prise de la ville par Darius, c'est-à-dire en 494, tous ces malheurs s'abattirent sur les Milésiens. « Pour le sanctuaire de Didymes, dit-il, temple et oracle furent incendiés après avoir été pillés », et il ajoute : « Ceux des Milésiens qui furent pris vivants furent emmenés à Suse³. »

Les captifs firent route avec le butin du temple. Hérodote nous fournirait en un autre livre la liste des offrandes les plus précieuses : celles qui avaient été faites par Crésus⁴. Bornons-nous à citer deux bronzes d'inégale importance qui prirent certainement le chemin de Suse : l'osselet, aujourd'hui retrouvé, et une statue célèbre, aujourd'hui perdue, mais dont nous savons l'histoire, l'Apollon de Kanachos. Le dieu resta deux siècles en captivité et vers 294 Séleucus I^{er} le rendit aux Milésiens qui le replacèrent dans le nouveau Didymeion⁵.

Le témoignage d'Hérodote est donc confirmé par la trouvaille de Suse : c'est Darius qui a pillé le temple de Didymes et l'a incendié, c'est à Suse que captifs et offrandes ont été transportés. Il faut, sans hésiter, rejeter l'assertion contraire de Pausanias qui attribue à Xerxès l'incendie du

1. V, 35-55 ; 97 suiv. ; VI, 1-32.

2. VI, 19.

3. *Ibid.* Ἴρὸν δὲ τὸ ἐν Διδύμοισι, ὃ νηὶς τε καὶ τὸ χρηστήριον, σπληθέντα ἐνεπίμπρατο. Ἐνταῦθεν οἱ ζωοποιηθέντες τῶν Μιλησίων ἦγοντο εἰς Σούσα.

Hérodote n'emploie deux mots pour désigner le sanctuaire de Didymes (νηὶς et χρηστήριον) que parce qu'il tient à rappeler le terme même de l'oracle : νηὶς δ' ἡμετέρου Διδύμοις. . . Il ajoute χρηστήριον, sachant bien que ce temple était un temple-oracle, μνηστήριον. C'est de ce dernier mot seul qu'il s'est servi plus haut, I, 157.

4. Il dit lui-même, VI, 19 : τῶν δ' ἐν τῷ ἱερῷ τούτῳ χρημάτων πολλάκις μνήμην ἐτέρωθι τοῦ λόγου ἐποιήσαμην. Cf. I, 92 ; 50-51.

5. Voy. PAUSANIAS, VIII, 46, 3 ; I, 16, 3 et STRABON, XIV, 634 ; XVII, 814. Cf. B. HAUSSOULLIER, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, p. 43.



OFFRANDE A APOLLON DIDYMÉEN

PL XXIX

découverte à Suse. Hauteur: 0^m23. Longueur: 0^m37. Largeur: 0^m21

Hélio Dujardin.

Didymeion et l'envoi à Ecbatane de la statue de Kanachos¹. Il faut surtout se garder de vouloir, comme on l'a fait, concilier ces deux textes en admettant deux incendies et deux pillages² : Darius, à Didymes, avait tout pillé, tout détruit³.

*
* * *

Voici comment il faut lire et, à notre avis, restituer l'inscription de l'osselet :

1. Τάδε τάγάματα
2. [ἀ]πὸ λείο Ἀριστόλογ[ος
3. [καὶ] Θράσων ἀνέθεσαν τ[ώ-
4. πόλλωνι δεκάτην ἐχά[λκευε
5. δ' αὐτὰ Τσικλῆς ὁ Κυδιμάνθ[ρο.

Avant de revenir, ligne par ligne, sur ces lectures et restitutions, il importe de dire quelques mots de la gravure même.

L'inscription a été gravée au marteau avec un ciseau. La gravure des lettres rondes (thêta, omicron, rho, oméga) présentait seule quelque difficulté. Pour toutes les autres, qui se composent d'une ou de plusieurs barres que le graveur pouvait faire d'un seul coup de ciseau, la tâche était plus aisée. De fait, ces dernières lettres sont très nettement incisées, avec beaucoup de sûreté ; s'il arrive parfois, notamment dans l'épsilon, dans le pi (ligne 4), que le ciseau ne porte pas exactement à l'endroit voulu et que certains traits dépassent, — si en deux endroits au moins (ligne 2 premier lambda ; ligne 5 entre l'alpha final d'αὐτὰ et le tau de Τσικλῆς) il y a des faux traits, ce sont là des taches inévitables dans une page d'écriture aussi laborieuse que celle-ci. Les lettres rondes exigeaient un plus grand effort, une plus longue patience et si j'insiste sur ce point, c'est que la seule difficulté de lecture est due à une lettre où je crois reconnaître un omicron. Le graveur procédait à petit coups frappés sur l'angle du ciseau. Il a tracé ainsi les thêta et les omicron des lignes 4 et 5⁴. Nous laissons de côté les rho et les oméga, qui ne sont qu'à moitié des lettres rondes : le rho comprend en effet une ligne droite qui est la corde de l'arc et l'oméga est si largement ouvert qu'il repose presque sur deux traits verticaux. Les omicron de la ligne 2, les premiers qu'ait rencontrés le graveur, sont d'un dessin particulièrement remarquable. Dans le

1. Voy. les textes de Pausanias cités plus haut.

2. O. MUELLER, *Kunstblatt*, 1821, n° 16, p. 61 suiv. ; *Kleine Schriften*, II, p. 357 suiv. ; *Kunstarchæologische Werke*, I, p. 36 suiv.

3. Tel est l'avis de SOLDAN, *Zeitschrift für Altertumswissenschaft*, 1841, n° 69, p. 569 suiv. ; de M. COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, I, p. 311 ; de R. KEKULE VON STRADONITZ, *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1904, p. 788 ; de U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Sitzungsberichte...*, Berlin, 1904, p. 638.

4. Cf. les omicron et le phi de l'inscription n° 1342 d'Épidaure, également gravée sur bronze (*Inscriptiones graecae*, IV).

mot *λείο* et surtout dans le nom propre qui suit : *Ἀριστο...* l'omicron se décompose en quelque sorte en deux moitiés : la moitié supérieure, formée de deux traits obliques se rencontrant comme à la partie supérieure d'un alpha ; la moitié inférieure arrondie et gravée à petits coups. Pour la moitié supérieure, le graveur a économisé sa peine et gagné du temps en réduisant le nombre des coups à donner, si bien que son omicron est comme coiffé d'un chapeau pointu. Bien mieux, dans l'omicron d'*Ἀριστο...*, il a cherché à corriger cette forme insolite et n'a réussi qu'à la compliquer, en ajoutant un trait qui réunit les deux barres obliques de la partie supérieure, si bien que la moitié supérieure donne l'illusion d'un alpha : la lettre est sûrement un omicron. Il nous fallait insister sur ces détails pour justifier la restitution du commencement de la ligne 2.

La lecture de la ligne 1 ne présente aucune difficulté. Les deux dernières lettres d'*ἀγάλματα* ne se distinguent pas sur la planche ; elles sont effacées, mais visibles sur le bronze.

Ligne 2. De l'alpha qui précède le pi, il ne reste qu'un fragment de jambage. La lettre qui suit le pi, est la seule embarrassante de l'inscription tout entière. Le bronze est usé en cet endroit et les faux traits n'y sont pas rares. Au premier aspect on croit distinguer un epsilon dont deux des barres parallèles semblent facilement reconnaissables, mais un examen plus attentif condamne ces apparences. Il n'y a pas moins de six epsilon dans le reste de l'inscription : tous sont aussi nets que celui-là le serait peu ; non seulement la partie inférieure est arrondie, mais encore les traits parallèles sont sensiblement plus longs que les autres. Faisant la part des faux traits et tenant surtout compte de l'arrondissement de la partie inférieure, je reconnais dans cette lettre un omicron et je lis : *ἀπό λείο*, non : *ἀπ' ἐλείο* (ou *ἀπ' Ἐλείο*)¹.

Du chi d'*Ἀριστόλοχ[ος]* il ne reste que la partie supérieure. Peut-être la ligne 2 doit-elle être prolongée jusqu'au commencement de la ligne 1. Je distingue en effet avant le mot *τάδε* des traits qui peuvent être des restes de lettres, mais cela est peu probable. Si le nom d'un des donateurs, Aristolochos, était suivi du nom de son père (*ὁ Θράσωνος*, par exemple) ou de son ethnique, on comprendrait difficilement qu'il n'en allât pas de même pour le nom du second, Thrason. Il vaut donc mieux s'en tenir à la restitution proposée : *Ἀριστόλοχ[ος | καὶ] Θράσων*.

Lignes 3-4. J'ai restitué *τ[ὼ]πόλλωνι*. Il y aurait également place pour *τ[ῶι | Ἄ]πόλλωνι*. L'un et l'autre se rencontrent dans les inscriptions archaïques de Didymes². J'ai simplement choisi la forme la plus brève, en admettant une crase dont la ligne 1 nous fournit un autre exemple : *τᾶγάλματα*, et qui est conforme à l'usage ionien.

L. 4. De l'alpha que j'ai restitué après le chi, il ne reste que la partie supérieure qui semblerait, au premier aspect, convenir également à un nu, mais il n'y a pas d'autre restitution possible qu'un verbe formé avec le radical *χαλκ*. S'il fallait construire *δεκάτην ἐχ ν...*, non seulement

1. J'indique *ἀπ' Ἐλείο* en ayant à l'esprit THUCYDIDE, VIII, 26, 1, où tous les manuscrits à l'exception de B donnent *Ελεον*.

2. On les trouvera réunies dans ROEHL, *Inscriptiones graecae antiquissimae*, n^{os} 483-490, et dans ROBERTS, *Introduction to greek Epigraphy*, p. 161-164.

on ne comprendrait pas l'emploi de la forme aspirée $\acute{\epsilon}\chi$ qui est contraire à l'usage ionien, mais encore il resterait difficilement de la place pour le verbe $\acute{\epsilon}\pi\omicron\iota\epsilon\iota$. Mieux vaut terminer la première phrase à $\delta\epsilon\kappa\acute{\alpha}\tau\eta\nu$ et commencer la seconde, c'est-à-dire la signature du fondeur, à $\acute{\epsilon}\chi\acute{\alpha}[\lambda\kappa\epsilon\upsilon\epsilon$.

L. 5. Peut-être faut-il admettre une faute du graveur, la première et la seule, dans la signature. Après $\acute{\alpha}\upsilon\tau\acute{\alpha}$ et très près de l'alpha, on distingue une barre verticale très nette : peut-être le graveur voulait-il en faire la haste du tau suivant ; la barre droite qui suit celle-ci eût été destinée à un iota et nous obtiendrions ainsi : $\acute{\alpha}\upsilon\tau\acute{\alpha}$ (T)(ι)σικλῆς. Mais la première barre a été inutilisée et nous devons lire : Τσικλῆς.

Le point que l'on distingue au milieu de l'omicron dans l'article $\acute{\omicron}$ n'est certainement pas dû au graveur : tous les autres omicron sont sans point.

On ne distingue plus que la partie supérieure de l'alpha, du nu et du delta de Κυδιδιμάνδ[ρο] .

*
*
*

L'explication et la traduction de l'inscription ne présentent qu'une difficulté. Dans la traduction qui suit, nous réservons un mot d'interprétation douteuse :

« Ces offrandes, [produit de la] dime prélevée sur... , ont été consacrées à Apollon par Aristolochos et Thrason. Elles ont été fondues par Tsiklès, fils de Kydimandros. »

Les deux donateurs sont, à n'en pas douter, des Milésiens, puisqu'aucun ethnique n'est joint à leur nom. Il est aussi vraisemblable qu'un lien de parenté les unissait l'un à l'autre : ou le père et le fils, ou deux frères s'étaient associés pour faire l'offrande en commun. Leurs noms nous sont inconnus d'ailleurs ; notons seulement que le nom de Thrason s'est déjà rencontré dans une inscription milésienne dont la rédaction primitive remonte certainement au VI^e siècle avant notre ère : Thrason, fils d'Antiléon, de la tribu des Boréens¹.

A quelle occasion l'offrande a-t-elle été consacrée ? Deux réponses peuvent être faites à cette question selon le sens attribué au mot $\lambda\epsilon\acute{\iota}\omicron$ (= $\lambda\epsilon\acute{\iota}\omicron\upsilon$). La dime a été prélevée soit sur la moisson, soit sur le butin.

Le mot $\lambda\epsilon\acute{\iota}\omicron\nu$ ne nous est connu que par les lexicographes. Hésychius le traduit par $\sigma\acute{\iota}\tau\omicron\varsigma$ (blé) et Photius, qui n'en cite que le pluriel, par $\acute{\alpha}\rho\omicron\upsilon\theta\rho\alpha\iota$ (champs)². La forme $\lambda\acute{\eta}\iota\omicron\nu$, qui conviendrait mieux à une inscription ionienne, est au contraire bien connue par les auteurs : on la retrouve dans Homère, Hésiode, Hérodote³.

Les mots grecs qui désignent le butin sont $\lambda\epsilon\acute{\iota}\alpha$, dont la forme ionienne est $\lambda\eta\acute{\iota}\eta$, et $\lambda\acute{\eta}\iota\alpha$

1. *Sitzungsberichte...* Berlin, 1904, p. 3, ligne 3.

2. HESYCHIUS : $\lambda\epsilon\acute{\iota}\omicron\nu$ ὁ σῖτος ἢ ὁμαλόν. — PHOTIUS : $\lambda\epsilon\acute{\iota}\alpha$ ἢ ἐν πολέμῳ ὠφέλεια καὶ $\lambda\epsilon\acute{\iota}\alpha$ ἄροῦρα.

3. Bornons-nous à citer le chapitre d'Hérodote (1, 19) où le mot $\lambda\acute{\eta}\iota\omicron\nu$ est employé deux fois, à propos de l'incendie des moissons de Milet par des Lydiens.

Le mot s'est également rencontré dans des inscriptions attiques du V^e siècle : *Inscriptiones graecae*, I, 166, l. 10 ; 170, l. 10 : $\lambda\acute{\epsilon}\iota\omicron\mu$ περιχρυσον (= $\lambda\acute{\eta}\iota\omicron\mu$ περιχρυσον).

(= λῆα)¹. Est-il téméraire d'admettre une forme λείον, qui serait justifiée par la glose de Suidas : Λειώσας· διακόψας, c'est-à-dire ayant ravagé, pillé?

Dans le premier cas, Aristolochos et Thrason auraient simplement offert au dieu de Didymes la dime de leurs moissons ; dans le second, à la suite de quelque course heureuse, comme il s'en faisait souvent sur les côtes ou les îles voisines, ils auraient prélevé sur le butin la part d'Apollon.

Entre ces deux hypothèses nous choisissons la plus paisible, la première ; c'est aussi la plus sage, puisque le mot λείον ne s'est pas encore rencontré avec le sens de butin. Nos deux Milésiens, heureux d'une récolte extraordinaire, ont témoigné leur reconnaissance au dieu de Didymes. Rappelons qu'à une époque inconnue, mais sans doute très ancienne, les gens de Myrina et d'Apollonia sur la côte éolienne de l'Asie Mineure avaient consacré des gerbes d'or à l'Apollon de Delphes². Ainsi avait fait Métaponte, à l'autre extrémité du monde grec³, et le trésor d'Athéna Parthénos sur l'Acropole d'Athènes renfermait au V^e siècle gerbes et épis dorés⁴. L'offrande d'Aristolochos et de Thrason fut plus modeste et moins banale.

*
**

L'offrande d'Aristolochos et de Thrason est un osselet en bronze plein, qui mesure : haut. max. : 0^m, 23 ; larg. max. : 0^m, 37 et qui pèse 93 k^{os} 70 gr. Il est muni de deux anses, l'une verticale, à la partie supérieure, l'autre horizontale, à la face antérieure.

L'anse supérieure servait à soulever et porter l'osselet : c'est une poignée. L'anse latérale, moins forte et plus étroite, servait uniquement à passer le lien — très probablement la chaîne de bronze — qui rattachait cet osselet à un autre. La dédicace mentionne en effet plusieurs offrandes : τὰδε τάγάλματα « les offrandes que voici ». La seconde était vraisemblablement de même forme que celle qui porte l'inscription, et comme la dédicace n'était gravée que sur l'une des deux, Aristolochos et Thrason avaient jugé bon de les réunir solidement l'une à l'autre, pour ne pas laisser perdre le second témoignage de leur pieuse générosité. Placé en avant de l'osselet qui porte l'inscription, l'osselet anépigraphé cachait l'anse latérale, qui dépare aujourd'hui — si l'on peut dire — l'aspect de ce petit monument massif.

On nous accordera volontiers qu'il ne faut pas chercher à établir un rapport entre l'occasion et la forme de l'offrande. Même si nous avons adopté l'hypothèse d'une dime prélevée sur le produit du butin, nous aurions peine à comprendre la provenance d'une pareille masse de bronze :

1. *Inscriptiones graecae*, II, II (Attica), 678, l. 15 : Ἀθηναῖ Νί]κι· στέφανος ἀπὸ ληίων.

2. PLUTARQUE, *De Pythiae oraculis*, 16 (401 F) : Ἐγὼ δὲ καὶ Μυριναίους ἐπαινῶ καὶ Ἀπολλωνιάτας θέρη χρυσᾶ δεῦρο πέμψαντας. Cf. W. H. D. ROUSE, *Greek votive Offerings*, 1902, p. 58.

3. STRABON, VI, 264 : Πυλίων δὲ λέγεται (Μεταπόντιον) κτίσμα τῶν ἐξ Ἰλίου πλευσάντων μετὰ Νέστορος, οὗς οὕτω ἀπὸ γεωργίας εὐτυχεῖσαι φασιν ὥστε θέρη χρυσοῦν ἐν Δελφοῖς ἀναθεῖναι. Cf. ROUSE, *ouvr. cité*, p. 66.

4. *Inscriptiones graecae*, I, 166, l. 10 ; 170, l. 10 (λήϊον περίχρυσον στάχυες ΔΙ). Cf. II, II, 731 B, l. 20 suiv. στάχυ[ες ἐν π]υργίσκωι γαλλῶι ἐπί[χρυσ]οι ΔΙΙ). Cf. ROUSE, *ouvr. cité*, p. 66.

il eût fallu fondre bien des armes, bien des vases et autres ustensiles pour en tirer deux osselets de poids aussi considérable. Si vaillants que fussent les Milésiens en ces temps reculés¹, Aristolochos et Thrason n'eussent pu ni défaire toute une troupe, ni piller toute une ville ! Mais nous avons écarté cette hypothèse pour ne voir en nos deux Milésiens que deux moissonneurs heureux, deux cultivateurs satisfaits.

Je crois, puisqu'il faut en venir à une hypothèse, que si nos deux donateurs se sont adressés à un fondeur pour lui commander leur offrande, c'est qu'ils ont été attirés par sa réputation. De fait, celui-ci n'a pas hésité à signer une œuvre qui ne pouvait avoir la prétention d'être une œuvre d'art². Tsiklès ou Tisiklès fils de Kydimandros était un Milésien, autant qu'on en peut juger par l'absence d'un ethnique et surtout par le nom de son père, dont l'un des éléments se retrouve très fréquemment en Ionie et en Carie³. Je crois encore que le métier de fondeur présentait, en son temps, de grandes difficultés et qu'il pouvait se vanter d'en avoir triomphé. Les deux photographies réunies sur la Planche XXIX ne montrent que deux des côtés de l'osselet : la face postérieure est très profondément creusée et ce creux, de même que les deux anses qui font corps avec l'osselet, ajoutait aux difficultés de la fonte en plein.

La forme de l'osselet (ἀστράγαλος) deviendra banale dans la suite, notamment pour les poids en bronze⁴. Elle ne l'était sans doute pas au temps de Tsiklès et peut-être a-t-il contribué à la mettre en faveur. En tout cas l'osselet de Didymes n'est pas un poids et la métrologie milésienne nous est trop peu connue pour que nous puissions déterminer le rapport existant entre les unités de poids milésiennes et le poids réel de l'osselet. Il se peut que l'osselet corresponde assez exactement à 200 mines de Milet⁵.

1. On connaît le proverbe : Πάλαι ποτ' ἴσαν ἄλλοιμοι Μιλήσιοι. Il a été récemment étudié par M. A. HAUVETTE dans le *Recueil de Mémoires* publiés par les membres de la Société nationale des antiquaires à l'occasion du centenaire, 1904, p. 171-179. L'étude est fort intéressante, mais, à notre avis, M. Hauvette a tort de mettre en doute l'origine historique du proverbe. S'il est devenu fameux, ce n'est pas qu'il appartienne au fonds des dictons populaires de la Grèce » (p. 177), c'est parce qu'il évoque le souvenir d'une ruine d'autant plus retentissante que les Milésiens étaient célèbres. Il est bien probable que c'est la chute de Milet en 494 qui lui a donné naissance, et nous nous rangeons ainsi à l'avis de M. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF (*Die Textgeschichte der griechischen Lyriker*, p. 32, note 1, dans les *Sitzungsberichte ... Berlin*, 1903).

2. On connaît au moins une autre signature de fondeur, découverte à Rhodes et publiée par M. P. FOUCART, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, IX (1885), p. 299 : Βοτρός Λευκανός ἐχαλκούργησε.

3. Ὁ Κυδιμάνδρου. Cf. F. BECHTEL et A. FICK, *Die griechischen Personennamen*, 1894, p. 194-195. Le nom de Κυδιμάνδρος n'était pas encore connu, en connaissait Κλειμάνδρος, Κλειόμάνδρος. Pour les noms formés avec Κυδι (Κυδ), voy. p. 180; ils ne sont pas rares dans l'île ionienne de Kéos.

Sur les composés de Μανδρο, voy. une note de Raoul Rochette dans le *Journal des Savants*, 1845, p. 582, note 1.

4. Voy. E. PERNICE, *Griechische Gewichte*, 1894, p. 7 et p. 193, n° 772. Cf. p. 83-85. Cf. *Rheinisches Museum*, 1891, p. 631.

5. Un poids, publié par PERNICE, *ouv. cité*, p. 175, n° 659, et attribué par lui à Milet (p. 71), pèse 112 gr. 49, soit un quart de mine. La mine pèserait donc 450 gr. environ. Deux cents mines pèseraient 90 kilos. Or l'osselet pèse un peu plus de 93 kilos. Il va de soi que tous ces calculs ne reposent pas sur une base solide.

Une dernière difficulté touche peut-être de près à ces embarrassantes questions de métrologie. Au-dessous d'une des premières lettres de la dédicace, on distingue nettement un signe formé d'une croix et d'un coin. Il a été gravé postérieurement à la dédicace, semble-t-il, et d'un ciseau plus fin. Il est aisé de voir en effet que la première ligne de la dédicace suit régulièrement le rebord saillant de l'osselet, sans être interrompue par ce signe. S'il avait été gravé en même temps que la dédicace, on l'eût vraisemblablement placé ailleurs.

Quelle peut en être la signification? Est-ce un caractère d'écriture ou bien un symbole? Si c'est un caractère, comme il n'appartient certainement pas à l'alphabet grec, ce ne peut être qu'un signe cunéiforme, une marque qui aurait été gravée à Suse, à l'entrée de l'osselet dans le trésor du grand roi. Est-il possible, comme le propose avec hésitation mon collègue et ami le P. Scheil, de lire : < +, soit 10 1/2? Le graveur persan n'aurait pas tenu compte de la direction de l'inscription grecque, et d'un ciseau discret il eût dissimulé ces chiffres à l'ombre des lettres grecques. Ces chiffres marqueraient le poids de l'osselet ou des deux osselets, s'ils ont été transportés tous les deux à Suse.

Faut-il, au contraire, voir dans ce signe un symbole, une ancre? On sait que l'ancre est le symbole des Séleucides¹; elle eût été gravée au IV^e siècle quand Séleucus I^{er} fut devenu maître des trésors du grand roi.

**

Il me reste à déterminer approximativement l'époque à laquelle a été gravée la dédicace de l'osselet. La nouvelle inscription prend place dans une série assez nombreuse pour qu'il ait été possible d'y reconnaître différents groupes : dans lequel faut-il la ranger? Je rappellerai d'abord ces différentes divisions en commençant par les textes les plus récents et j'en profiterai pour publier deux inscriptions inédites.

Dernières années du VI^e siècle, avant 494. — Inédit. Base de marbre blanc découverte en 1895 à Didymes, en avant du long côté N. du temple. Haut. : 0^m, 486. Larg. : 0^m, 39. Épais. : 0^m, 34. Les lettres, disposées *στοιχηδόν* et gravées avec grand soin, sont hautes de 0^m, 017 à 0^m, 019. Copie et estampage.

Κ Λ Ε Ο Π Α Τ Ρ Η Σ
Τ Η Ξ Δ Ι Α Π Ο Ρ Ε Ω

Κλεοπάτρης
τῆς Διαγόρευ.

C'est la seule inscription de la série qui ne soit pas gravée *βουστροφηδόν*. Les lettres sont

1. Voy. E. BABELON, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale*, I (*Les rois de Syrie...*), p. VII-VIII. Cf. p. v.

droites et pourtant deux d'entre elles, le pi et l'iota, sont légèrement inclinées, comme si la main qui les a tracées avait dû se plier à une direction, à une mode nouvelles¹. Ni Kléopatré ni son père Diagorès ne nous sont connus.

Dernier tiers du VI^e siècle. — Dédicace d'Histiæos (RœHL, *Inscr. gr. antiquiss.*, 490. ROBERTS, *Introduction*, I, n° 140, p. 164). Βουστροφηδόν et peut-être στοιχηδόν, si l'on restitue :

Ἰστια[ῖος μ'
ἀνέθ]ηκε τώ-
πόλλω[νι².

Second tiers du VI^e siècle. — Inscription de Lord Aberdeen (RœHL, 487. ROBERTS, n° 137, p. 163). L'inscription, aujourd'hui perdue, ne nous est connue que par une copie fautive et incomplète. On sait qu'elle était gravée sur la jambe d'une statue découverte sur la Voie sacrée, non loin de Didymes. Or, en 1895, j'ai retrouvé à Didymes, dans le mur d'une maison, deux fragments d'une statue de marbre, dont l'un portait une inscription gravée sur la cuisse gauche. Je les ai publiés tous les deux³, me réservant de revenir sur l'inscription et de la rapprocher du texte de Lord Aberdeen : je le fais aujourd'hui. Les deux dessins ci-joints reproduisent : le plus grand, la copie de Lord Aberdeen, le plus petit, la mienne.

Ο Ε Τ Ο Σ Α Ν Α Π Ι Α Ν Τ
Τ Μ Ι Ο Ι Α Ν Σ Α
Σ Ν Ω Ε Μ Ω Δ Ζ Α Ι Μ Α
Υ Λ

Τ Ο Τ
Ω
Λ Α Π

Les deux traits qui encadrent la copie de Lord Aberdeen représentent sommairement la jambe. Ils donneraient à penser que l'inscription commençait à la partie inférieure. C'est une première erreur. Il est, en effet, bien peu vraisemblable que l'inscription commence à la partie étroite, au lieu de la partie large, c'est-à-dire de la cuisse : c'est à la cuisse qu'elle commence dans le fragment retrouvé en 1895.

1. Pour la forme des lettres, cf. deux inscriptions archaïques milésiennes, découvertes l'une à Naucratis, l'autre à Samos (*Bull. de corr. hellén.*, XX (1896), p. 249 et VII (1883), p. 80).

2. Cf. la dédicace d'Hermésianax cité plus loin : Ἑρμησιάνναξ ἡμέας ἀνέθηκεν... et la dédicace de Charès : Χαρῆς εἶμι...

3. *Didymes. Fouilles de 1895 et 1896*, par E. PONTREMOLI et B. HAUSSOULLIER, p. 203.

La restitution très libre, proposée par Rœhl, corrige un certain nombre d'erreurs évidentes :

... τὸς ἀν[δ]ριάντ[ας]
 [Λά]τμιοι ἀν[έθε]σα[ν νέας τρεῖς
 [Κερ]αμίας Δω[ρι]έων σ[υλέ-
 [σαντ]ες.

Si, comme je le pense, le fragment découvert en 1895 n'est autre que le début de l'inscription de Lord Aberdeen, je proposerais de restituer plus simplement et plus prudemment :

Τὸς[δ]ε τὸς ἀνδριάντ[ας]
 [Λά]τμιοι ? ἀν[έθε]σαν,
 πα[λα]ιάς Δωριέων σ[υλέ-
 ... ες¹.

Les deux dernières lignes font sans doute allusion à une vengeance tirée des Doriens, et ce fait seul suffit à justifier le classement chronologique de l'inscription.

Premier tiers du VI^e siècle. — Oracle d'Apollon? (RœHL, 489. ROBERTS, n° 139, p. 164²) — Dédicace de Charès (RœHL, 488. ROBERTS, n° 138, p. 163. DITTENBERGER, *Sylloge*, 749. SOLMSEN, *Inscr. gr. ad inlustrandas dialectos selectae*, p. 90, 43).

Fin du VII^e ou commencement du VI^e. — Dédicace des fils d'Anaximandros (RœHL, 484. ROBERTS, n° 134, p. 162). — Signature d'Eudémos (RœHL, 485. ROBERTS, n° 135, p. 162. SOLMSEN, p. 90, 43). — Dédicace des fils de Python (RœHL, 483. ROBERTS, n° 133, p. 161. SOLMSEN, p. 90, 43). — Dédicace d'Hermésianax (RœHL, 485. ROBERTS, n° 136, p. 162).

L'inscription de l'osselet tient à la fois de ces deux derniers groupes. Quoique la forme du thêta, de l'upsilon, du rho et de l'alpha la rapproche des plus anciens textes didyméens, il faut pourtant l'exclure du premier groupe et la classer de préférence dans le second, en raison de la forme de l'êta qui n'est pas fermé. Nous la placerons donc à côté de l'inscription de Charès, mais avant cette dernière dont le rho et l'alpha ont déjà la forme classique. L'inscription de l'osselet peut être attribuée aux premières années du VI^e siècle.

Notons, en terminant, un mot que nous retrouvons dans trois de ces inscriptions :

τὰ ἀγάλματα τὰδε (sur l'un des lions offerts par les fils de Python),
 τὰδε τὰγάλματα (sur l'un des osselets offerts par Aristolochos et Thrason),
 ἄγαλμα τοῦ Ἀπόλλωνος (sur la statue de Charès).

La signification est la même dans les trois textes. Par ἄγαλμα il faut entendre une offrande³.

1. Je laisse le champ libre aux conjectures : σ[ύλας, σ[τ]ίλας, etc.
 2. J'ai retrouvé cette inscription dans les fouilles de 1895 et l'ai estampée.
 3. Dans son commentaire de la dédicace de Charès (*Sylloge inscriptionum graecarum*, 2^e édit., n° 749). W. DITTENBERGER a raison de renvoyer le lecteur à l'excellente note de Βοεσκί sur le mot ἄγαλμα (*Corpus inscriptionum graecarum*, p. 7).

On traduira donc : « Je suis Charès, fils de Kleisis, chef de Teichiousa ; offrande appartenant à Apollon. » Charès plaçait ainsi son image sous la protection du dieu. Une inscription récemment découverte à Milet mentionne le groupe des statues élevées par Charès. Elles y sont appelées Χαρέω ἀνδριάντες¹. L'endroit où elles se dressaient portait lui-même le nom de Κεραϊτής. C'était un lieu consacré à Apollon, et lors de la procession solennelle que les Μολποὶ conduisaient à Didymes, on y faisait halte pour chanter un péan : κατὰ Κεραϊτήν παρὰ Χαρέω ἀνδριᾶσιν². On comprend mieux aujourd'hui comment Charès avait eu l'idée de placer sa statue, image et offrande, sous la protection d'Apollon.

1. Cf. l'inscription de Lord Aberdeen : τοῖσδε τοῖς ἀνδριάνταις.

2. U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Sitzungen einer milesischen Sængergilde*, dans les *Sitzungsberichte ... Berlin*, 1904, p. 628, l. 30.